

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

Publié le 11/05/2023
Mis en ligne le 12/05/2023

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, le dix mai à quinze heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'aire des monts de Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etaient présents : M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, Mme Marie-France DALOT, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERRIERA DE MATOS, M. Henri LECLERE, Mmes Claire MORY, Françoise OTT, M. Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, MM. François VALLES, Jean-Pierre LECRIVAIN, Dominique VALLIERE, Mme Ludivine CHATENET, MM. Jacques VELGHE, François BARNAUD, Mme Corinne COMMERGNAT, MM. Michel SAUVAGE, Patrick ROUGEOT, Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Jean-Luc BARBAIRE, Philippe BAYOL, Mme Marianne LAURENT suppléante de M. Xavier BIDAN, MM. Pierre AUGER, Jean-Luc MARTIAL, Alex AUCOUTURIER, Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : M. Thierry DUBOSCLARD à M. Bernard LEFEVRE, Mme Sabine ADRIEN à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Marie-Line COINDAT-GEOFFRE à Mme Claire MORY, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Henri LECLERE, M. Benoît LASCoux à M. Eric CORREIA, M. Christophe MOUTAUD à M. François VALLES, Mme Véronique VADIC à Mme Françoise OTT, M. Guillaume VIENNOIS à Mme Corinne TONDUF, M. Jean-Paul BRIGNOLI à M. Philippe PONSARD, M. Alain CLEDIERE à M. Michel SAUVAGE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD à M. Patrick GUERIDE, Mme Patricia GODARD à M. Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI à M. Eric BODEAU, Mme Annie ZAPATA à M. Pierre AUGER

Etaient excusés : Mme Mireille FAYARD, MM. Michel PASTY, Thierry BAILLIET, Mmes Olivia BOULANGER, Sylvie BOURDIER, MM. Gilles BRUNATI, Erwan GARGADENNEC, Mmes Célia BOIRON, Michèle ELIE, Armelle MARTIN

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 31

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 14

Nombre de membres excusés : 10

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres votants : 45

Secrétaire de séance : M. Eric BODEAU

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - DECISION MODIFICATIVE N°1 - 2023

Rapporteur : M. ERIC BODEAU

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante 484.82 €

Inscription de crédit nécessaire suite au jugement de clôture de procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire rendu par le tribunal de Guéret le 16/02/23. (6542/0735)

Chapitre 68 – Dotations aux provisions - 484.82 €

Reprise sur provision suite au jugement du 16/02/23 entraînant l'effacement de dette pour un usager (6817/0735).

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'EXPLOITATION									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP 2023	DMI	Proposition 2023	Chapitres	BP 2023	DMI	Proposition 2023	Chapitres	Proposition 2023
011	Charges à caractère général		2 401 072,02 €	002	Résultat d'exploitation reporté		943 595,57 €		943 595,57 €
012	Charges de personnels et assimilées		560 276,00 €	013	Atténuation de charges				- €
014	Atténuations de produits		1 115 000,00 €	70	Prestations de services		4 019 000,00 €		4 019 000,00 €
022	Dépenses imprévues			73	Produits issus de la fiscalité				- €
65	Autres charges de gestion courante	484,82 €	6,00 €	74	Subventions d'exploitation				- €
66	Charges financières		78 973,73 €	75	Autres produits de gestion courante				- €
67	Charges exceptionnelles		6 702,00 €	77	Produits exceptionnels				- €
68	Dotations aux provisions	484,82 €	36 843,00 €	78	Reprises sur provisions				- €
TOTAL OPERATIONS REELLES			3 198 872,75 €	TOTAL OPERATIONS REELLES			4 962 595,57 €		4 962 595,57 €
023	Virement à l'investissement		1 203 722,82 €						- €
042	Transferts entre sections		700 000,00 €	042	Transferts entre sections		140 000,00 €		140 000,00 €
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE			1 903 722,82 €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE			140 000,00 €		140 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION			5 102 595,57 €	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION			5 102 595,57 €		5 102 595,57 €

Accusé de réception en préfecture
023-200034425-20230510-113-23-BF
Date de réception préfecture : 11/05/2023

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

NEANT

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT

NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP 2023	DMI	Proposition 2023	Chapitres	BP 2023	DMI	Proposition 2023		Proposition 2023
001	Déficits antérieurs reportés	- €	- €	001	Excédents antérieurs reportés		320 374,87 €		320 374,87 €
020	Dépenses imprévues	- €	- €	10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)		- €		- €
10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)	- €	- €	16	Emprunts et dettes		1 000 000,00 €		1 000 000,00 €
16	Emprunts et dettes	189 001,79 €	189 001,79 €	13	Subvention d'investissement		2 202 569,71 €		2 202 569,71 €
20	Immobilisations incorporelles	265 052,78 €	265 052,78 €	27	Autres immobilisations financières		- €		- €
21	Immobilisations corporelles	1 325 000,00 €	1 325 000,00 €				- €		- €
23	Immobilisations en cours	3 507 612,83 €	3 507 612,83 €				- €		- €
	TOTAL OPERATIONS REELLES	5 286 667,40 €	5 286 667,40 €		TOTAL OPERATIONS REELLES		3 522 944,58 €		3 522 944,58 €
				021	Virement du fonctionnement		1 203 722,82 €		1 203 722,82 €
				040	Transferts entre sections		700 000,00 €		700 000,00 €
	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	140 000,00 €	140 000,00 €		TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		1 903 722,82 €		1 903 722,82 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 426 667,40 €	5 426 667,40 €		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		5 426 667,40 €		5 426 667,40 €

Vu l'avis favorable de la Commission Finances,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ; et
- de charger Monsieur le Président de leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président

Eric CORREIA

Le secrétaire de séance

ERIC BODEAU

